

CACES® R490 Grues Auxiliaires de Chargement

CER FORMATIONS

Une formation professionnelle sérieuse et qualifiante

- CACES®
- Habilitations électriques
- SST
- AIPR
- Permis Remorque

Formations intra/inter

Accompagnement des démarches administratives et de financement.

CER FORMATIONS 10 rue des Haras 22300 LANNION 02 96 46 17 65 cer-formations@sfr

DUREE DE LA FORMATION: De 2 à 3 jours (de 14h à 21h)

LIEU DE LA FORMATION:

Ploumilliau ou sur site client

DELAI ET DATES D'ACCES:

Nous consulter

TARIF : à partir de 750.00€ net de TVA

Les stagiaires devront porter des chaussures de sécurité et des gants de protection

Version n°2 au 30/05/23

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des grues auxiliaires de chargement
- ⇒ De vérifier l'état de la grue et son adéquation aux opérations prévues
- ⊃ D'utiliser en sécurité la grue auxiliaire de chargement
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien de la grue de chargement en fin de poste en moins de 5mn

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie théorique :

Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation.

Partie pratique:

Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Contenu pédagogique

- Connaître la réglementation relative à l'utilisation des grues auxiliaires de chargement dans un cadre professionnel (la législation, la recommandation R490, l'autorisation de conduite)
- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention (IT, CARSAT, etc.)
- Connaître les conditions requises pour utiliser des grues auxiliaires de chargement et la responsabilité qui en découle
- Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- ⇒ Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation de grues auxiliaires de chargement
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Savoir interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge
- Connaître les EPI et les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction
- Connaître les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
- Savoir vérifier l'adéquation des grues auxiliaires de chargement à l'opération de manutention envisagée
- Savoir effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste
- Savoir utiliser les grues auxiliaires de chargement en sécurité en situation de travail en fonction des caractéristiques
- Savoir effectuer la fin de poste et la maintenance de 1° niveau



PUBLIC VISE & PREREQUIS

- ⊃ Toute personne amenée à utiliser des grues auxiliaires de chargement avec ou sans expérience professionnelle
- ⊃ Être âgé de 18 ans minimum
- ⇒ Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des grues auxiliaires de chargement
- ⇒ Maîtriser le français (oral et écrit)
- → Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases
- ⇒ Expérience professionnelle requise : NON
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter

 Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

RESULTATS ATTENDUS

Attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES®

ENCADREMENT

- ⇒ Enseignants titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- ⇒ Examinateurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification
- → Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.

METHODE & MOYENS TECHNIQUES

- Livret stagiaire individuel
- une salle de formation équipée : un Vidéoprojecteur, un PC et paperboard
- une aire d'exercice pratique conforme
- des chariots de manutentions

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- ⇒ Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- → Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® grues auxiliaires de chargement (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R490 de la CNAMTS) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de fin de formation et un certificat CACES® est remis en cas de réussite aux examens